

## SOLIDARITÉ : LA POSTE AMPLIFIE SES ACTIONS EN SOUTIEN DE SES COLLABORATEURS AIDANTS

La Poste et les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, la liste Osons l'Avenir CFE-CGC / CFTC et l'UNSA-Postes ont signé le 12 juillet 2024 un nouvel accord majoritaire relatif à l'amélioration de la conciliation vie professionnelle - vie personnelle des postières et postiers aidants. Ce nouvel accord renforce les dispositifs mis en œuvre en terme d'organisation du travail et prévoit des mesures supplémentaires pour les collaborateurs multi-aidants. Aujourd'hui, La Poste accompagne plus de 5 200 postiers aidants, elle est le premier employeur d'aidants en France.

Depuis près de 10 ans, La Poste agit pour permettre à ses collaborateurs aidants de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie personnelle : plateforme téléphonique dédiée, certificat d'aidant familial donnant accès à un ensemble de prestations financées par La Poste (CESU bonifiés et aide à domicile pour l'aidé, aide au répit, programme de vacances pour les aidants et leur famille etc.).

En 2018, un premier accord social a permis d'instaurer plusieurs mesures phares comme le recours au télétravail, une souplesse sur les horaires de travail, 3 jours d'autorisation d'absence rémunérée par an pour accompagner la personne aidée lors de démarches administratives ou médicales ainsi que la création d'un « Fonds de solidarité aidants ».

Ce 2<sup>e</sup> accord social, conclu pour la période 2024-2026, vise à renforcer les dispositifs mis en œuvre avec des nouveautés telles que:

- **Un jour d'autorisation d'absence rémunérée supplémentaire par an et par aidé, à partir de deux personnes aidées** (ainsi un postier qui vient en aide à deux personnes disposera de 4 jours, un postier qui vient en aide à trois en disposera de 5, etc.).
- **Une mobilité facilitée, sous 3 mois, permettant de se rapprocher de son proche aidé.**
- **Un accès au « fonds de solidarité aidants » facilité**, le collaborateur pourra en bénéficier tout en conservant l'intégralité de ses congés annuels.
- **Une augmentation du nombre de jours de solidarité pouvant aller jusqu'à 30 jours par an, renouvelables deux fois.**
- **Une formation pour détecter et accompagner les aidants sera créée** à destination des managers et acteurs de la filière RH.
- **La reconnaissance des compétences acquises par les collaborateurs aidants.**

Quelques chiffres sur les postiers aidants en 2023 :

- Plus de 5 200 salariés aidants accompagnés par La Poste : 72 % sont des femmes et 54 % ont plus de 50 ans ;
- Plus de 6 300 certificats d'aidant familial délivrés ;
- Plus de 2 900 jours ont été donnés par les postiers sur le fonds de solidarité aidants depuis 2018.

**A propos du Groupe La Poste :**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11<sup>e</sup> bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 37 300 points de service dont 17 700 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et près de 19 600 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue plus de 15 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,1 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 233 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont plus de 179 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

**Contact presse** : [service.presse@laposte.fr](mailto:service.presse@laposte.fr) – 01 55 44 22 37